

MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN – MON LIEU DE VIE EST-IL BIEN ADAPTÉ À MA SITUATION ?



MEURTHE ET MOSELLE HABITAT
Essey-lès-Nancy (54)

OBJECTIFS

Repérer les besoins des personnes âgées concernant leur lieu de vie. Proposer des actions en fonction des attentes exprimées par les personnes âgées.

PRATIQUE

Mettre en place un travail partenarial entre le bailleur social (Meurthe et Moselle Habitat et les CCAS des communes intéressées). Construire un questionnaire afin de recueillir l'avis des personnes âgées sur leur lieu de vie. Analyser conjointement les retours des personnes âgées et construire un plan d'action pour répondre à leurs besoins.



UN QUESTIONNAIRE POUR RECUEILLIR L'AVIS DES AÎNÉS

Depuis 2014, le bailleur social Meurthe et Moselle Habitat a mis l'accent sur une politique de repérage des besoins des personnes âgées sur le territoire du Grand Nancy et en particulier sur la commune d'Essey-lès-Nancy. Il s'agit là d'un enjeu important, en particulier parce que 20% des locataires mmH ont aujourd'hui 65 ans et plus (à Essey-lès-Nancy, 22,50% de la population a plus de 65ans).

Afin de mieux répondre aux besoins de ses locataires âgés, le bailleur social a mis en place, en lien avec le CCAS d'Essey-lès-Nancy, un questionnaire visant à recueillir l'avis des plus de 65 ans sur la thématique de leur lieu de vie.

Ce questionnaire est construit autour de 21 questions concernant le logement, l'environnement et le lien social. A Essey-lès-Nancy, le questionnaire a été élaboré au début de l'année 2014 et a été diffusé entre juin et octobre de la même année. Il a été envoyé de manière nominative à tous les locataires de plus de 65 ans du bailleur social et accompagné d'une enveloppe affranchie afin de favoriser le taux de retour. A Essey-lès-Nancy, il a donc été envoyé à 43 ménages et 35 d'entre eux y ont répondu.

ANALYSER LES ATTENTES DES ÂGÉS

Une fois les questionnaires retournés, un long travail de dépouillement et d'analyse doit être réalisé.

Concernant la thématique du logement, plusieurs

aspects étaient abordés : la satisfaction de son logement, la surface de celui-ci, les handicaps ou fragilités des locataires, l'accès au logement ou encore les aménagements souhaités. Globalement, les résultats sont très satisfaisants. Par exemple, 91% des locataires ayant retourné le questionnaire sont satisfaits de leur logement. Les insatisfactions évoquées, quant à elles, ne concernent pas toujours le confort d'usage lié à l'avancée en âge (nuisances sonores, confort énergétique...). D'autre part, malgré le fait que le quartier représentatif soit constitué de logements plutôt anciens et contraints, 83% des ménages n'ont souligné aucun problème pour accéder à leurs logements.

A propos de l'environnement, les items proposés concernaient la présence de services accessibles à proximité, la sécurité ou encore les transports. La plupart des logements Meurthe et Moselle Habitat sont construits à proximité des services. Ainsi, une grande majorité de locataires est satisfaite. De plus, grand nombre d'entre eux font part de leur utilisation du bus et du tramway, ce qui favorise également l'accès aux services, même si ceux-ci se trouvent un peu plus loin du domicile.

Enfin, les questions liées à la thématique du lien social concernaient les services d'aide à domicile, le lien établi avec différentes structures telles que la MDPH, le Conseil Départemental ou encore les caisses de retraite, les visites reçues par l'entourage, la participation à des activités sportives et culturelles ou encore l'engagement bénévole. 86%

des locataires ayant répondu à l'enquête se sont dit « très entourés » par leur entourage. 23% d'entre eux reçoivent la visite de leurs proches tous les jours et 40% toutes les semaines.

AGIR ENSEMBLE POUR MIEUX RÉPONDRE AUX ATTENTES

Un bilan des résultats obtenus est réalisé en présence du bailleur social et de la commune. Celui-ci doit permettre de faire le point afin d'évoquer ce qui peut être réalisé afin de mieux répondre aux besoins évoqués par les aînés.

Tout d'abord, en septembre 2014, des rencontres ont eu lieu aux domicile des personnes âgées, en présence de l'élue et du bailleur social. Ce moment a été l'occasion de traiter ensemble de certains points. Par exemple, l'élue a pu prendre notes des demandes, questionnements et attentes des aînés. Elle a également eu la possibilité de répondre directement aux besoins exprimés, par exemple en intégrant certaines personnes âgées désireuses à des dispositifs municipaux comme le repas des aînés. C'était aussi l'occasion, pour le bailleur social, de venir voir le logement et de faire le lien avec les réponses exprimées par les aînés. Cette démarche partenariale a également permis d'entreprendre une prise en charge commune des locataires âgés par la ville et le bailleur social.

D'autre part, une commission interne d'aménagement des logements existe au sein de Meurthe et Moselle Habitat afin de permettre une meilleure accessibilité. Ainsi, en cas de besoin, les locataires

peuvent faire une demande afin que des adaptations techniques soient mises en œuvre au sein de leur logement : douches extra-plates, barres de maintien dans les salles de bains et les toilettes, volets roulants électriques, portes d'accès aux immeubles motorisées, places de parking matérialisées aux abords des immeubles, revêtement antidérapant dans le logement... La commission étudie le dossier puis donne une réponse favorable ou non afin que les travaux puissent être engagés.

Par ailleurs, suite aux réponses données par les locataires via le questionnaire, il peut arriver que le bailleur social propose une mutation dans le parc. En effet, dans le cas où certains locataires feraient part d'insatisfaction concernant certains aspects de leur logement (surface, prix...), le bailleur social peut leur suggérer de changer de logement afin d'en trouver un qui serait plus adapté à leurs besoins. Même s'il s'agit d'une proposition souvent délicate, elle est régulièrement appréciée par les locataires.

Dans le cadre du partenariat entre mmH et la ville d'Essey les Nancy, les visites à domicile ont permis de repérer des personnes fragiles, encore autonomes, mais dont l'état de santé serait susceptible de se dégrader pour des raisons d'ordre médical mais surtout sociales. Cette démarche pourra s'inscrire et se poursuivre dans le cadre d'un projet expérimental, appelé projet-pilote PAERPA : ce dispositif « Parcours des Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie » (PAERPA) concerne les personnes de plus de 75 ans habitant la commune. L'enjeu est de coordonner l'action de tous les acteurs de la gérontologie, qu'ils soient inscrits dans le champ de la santé ou issus du secteur médico-social déjà présents afin que la prise en charge des personnes âgées soit plus efficace, c'est-à-dire mieux adaptée à leur situation. Ce dispositif est porté par l'ARS de Lorraine et le Conseil départemental de Meurthe et Moselle, en lien avec les acteurs locaux.

Aussi, pour répondre de manière très concrète aux attentes issues de cette enquête, une construction va voir le jour à Essey-les-Nancy. Cette résidence dédiée aux personnes âgées sera adossée aux services et permettra de mettre en place un accompagnement des résidents par un professionnel de la santé.



APPEL À CONTRIBUTION

Si vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part. rfvada@gmail.com